



CPA/4604

LES AMIS D'ACCOMPAGNER

asbl - vzw

Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Éditorial

À l'occasion du forum sur la « Fabrique des pauvres » organisé le 03 octobre 2015 par le « Forum Bruxellois de lutte contre la pauvreté », j'avais demandé à son Responsable, s'il voyait comment nous pourrions obtenir un agrément comme Centre d'aide aux personnes. Il m'orientait vers une personne qui nous reçut et n'eut que d'éloges pour notre projet « Accompagner ». Mais le lendemain, lors d'une autre rencontre, cette même personne nous ignora souverainement. Désillusion.

Forts de « notre dossier », une connaissance politique d'un de nos administrateurs accepta de nous introduire auprès d'une personne élue de son parti, et en fonction. Dès lors, celle-ci nous apporta son appui, et... nous nous retrouvâmes devant la personne qui nous avait naguère reçus. Sans enthousiasme, notre dossier de candidature fut proposé à la sélection, et approuvé.

Une jeune juriste de l'Administration prit notre dossier en main - son premier - et se montra très motivée à l'idée de le voir aboutir. Elle s'en réjouissait d'avance.

Mais, pour répondre à tous les critères liés à la reconnaissance comme Centre d'aide aux personnes, ce fut un véritable parcours du combattant. Nos locaux étaient inadaptés. Il a fallu plus de trois années pour occuper des locaux conformes aux exigences de la CoCom. Une première inspection releva des points à améliorer. Ce fut fait. Et une année plus tard, après une seconde inspection, nous reçûmes un satisfecit complet.

Aussi, c'est avec une joie non dissimulée, que nous pouvons vous annoncer que ce 21 juin, « *Il est accordé à l'asbl 'Les Amis d'Accompagner', sise Rue des Braves, 21 à 1081 Koekelberg, un agrément pour la période du 1 avril 2022 au 31 mars 2027, afin d'assurer les missions visées à l'article 3, 2 alinéa, 2°, d) de l'ordonnance du 7 novembre 2002 relative aux centres et aux services de l'aide aux personnes.* »

Je remercie tous ceux et celles qui par leur générosité, leur abnégation, leur dévouement, leur professionnalisme, ont permis cet heureux aboutissement.

Fr Guy

Cinq années de bénévolat

Je vous remercie pour ces 5 ans de bénévolat. Ce fut pour moi une belle expérience de **rencontre**, de **découverte**, d'**accompagnement** et de **partage**.



Lorsque j'ai rencontré le personnel de l'association « Les Amis d'accompagner », j'ai pu apprécier son esprit d'équipe.

De plus, il m'a accueilli avec beaucoup de générosité, des moyens adéquats pour pouvoir m'intégrer comme bénévole et un grand respect de la liberté des bénévoles quant à leur disponibilité pour les missions.

Au niveau des bénévoles, ce qui m'a le plus touché, c'est cette variété qui règne dans l'association. Ce fut un plaisir de faire partie des personnes d'âge différent, de diverses cultures et nationalités, de différents niveaux intellectuels et statuts sociaux. Un parfait exemple d'inclusion où tout le monde se sent à l'aise et trouve sa place selon son besoin.

J'ai fait pas mal de découvertes. Tout d'abord, à travers les formations dont j'ai bénéficié en vue de m'aider à assumer au mieux ma responsabilité de bénévole accompagnante sur le terrain. C'était merveilleux ces temps de formations. Des moments privilégiés où je me sentais rafraîchie et nourrie, où je me sentais outillée pour poursuivre ma mission en prenant en considération les thèmes et les réalités du terrain.

C'était aussi une occasion de dé-

couvrir la ville de Bruxelles, la plupart des accompagnements s'y déroulant. Et ce, en recherchant les lieux où habitent les bénéficiaires et en accompagnant ceux-ci dans divers endroits encore inconnus pour moi.

J'ai vécu une expérience profonde avec ces accompagnements de terrain. C'était des moments de grâce et des opportunités d'être avec des personnes qui sont dans le besoin et qui ne demandent pas plus que d'être avec elles, dans ce qu'elles vivent, dans ce qu'elles sont, sans les juger.

Une opportunité de partager mon temps et mon être, une opportunité de cultiver les vertus et les valeurs, comme la patience, la compréhension, la compassion, l'acceptation, le courage, le don de soi, l'humilité, l'écoute, la persévérance, la joie, la créativité, la flexibilité. Une opportunité de réaliser qu'on a toujours besoin les uns des autres, qu'il y a encore d'autres personnes nécessitant beaucoup plus d'aide, et qu'il faut se rendre disponible pour aller à leur rencontre.

Une expérience d'échanges où l'on est plus avec d'autres, soit dans le partage du vécu entre bénévoles lors des tables rondes, soit dans la rédaction des retours de missions d'accompagnement. Des moments où je me sentais soudée aux autres quand j'écoutais leurs expériences, comment ils avaient vécu telle ou telle situation. Et là, je me sentais libre de partager aussi mon vécu, étant donné le cadre respectueux et confidentiel donnant accès à l'ouverture.

Bernadette Mwavita

Témoignage d'une famille aidée

Je ne sais pas comment vous remercier pour l'aide que vous nous avez apportée lorsque ma fille et moi-même étions au fond du gouffre.

Depuis que nous avons eu vos coordonnées par Mme Sylvie Longo du CPAS de Schaerbeek, nous avons commencé à voir la fin du tunnel grâce à l'aide de M. Jean-Bosco et de votre bénévole M. Luc.

Ma fille et moi, nous sommes toutes deux atteintes d'un cancer. Ma fille de 50 ans est reconnue handicapée par le SPF et doit être opérée. Elle a trois enfants dont l'aînée est également reconnue handicapée, plus lourdement que sa maman. Heureusement, les 2 autres enfants ont une bonne santé et font de bonnes études.

Malgré mes 82 ans et mon cancer, qui est inopérable, j'ai toujours soutenu ma fille. Dernièrement, elle a reçu le renom de son appartement qu'elle occupait depuis 20 ans. Nous avons été voir une douzaine d'appartements. Chaque fois, ce fut en vain, vu la situation de handicap. À un point tel, que ma fille, ne voyant pas de solution, eut des pensées suicidaires. Ce qui me désolait encore plus.

J'ai demandé de l'aide aux «Amis d'Accompagner». Et là j'ai trouvé du réconfort, des personnes très humaines qui nous ont aidées et soutenues. Le moral est remonté et «oh bonheur !» nous avons trouvé un appartement pour loger ma fille et ses enfants. Nous étions accompagnées par un bénévole bienveillant et toujours présent pour nous soutenir.

Le bonheur et la joie de vivre sont revenus, ils ont retrouvé un toit. Je suis apaisée et vais pouvoir enfin me reposer, vivre l'esprit tranquille et me soigner.

Mille fois MERCI aux bénévoles des «Amis d'Accompagner». Je n'oublierai jamais votre bienveillance et j'encourage toutes les personnes qui pensent que tout est fini, à aller demander de l'aide à cette association, vous ne le REGRETTEREZ pas.

Monique

Bénévole et bénéficiaire

Je suis bénévole à l'association depuis deux ans, quelques accompagnements et ensuite le covid m'atteint. Je deviens alors accueillant relationnel, car me déplacer en dehors de ma zone de confort reste toujours à l'heure actuelle une épreuve pour moi.

C'est grâce à ce partenariat qu'en ce 4 juillet, je suis passé pour un moment « de l'autre côté ». De bénévole, je suis passé à bénéficiaire. En effet, pour donner suite à une convocation au SPF sécurité sociale, me voilà bien démuni devant ce déplacement. J'ai ainsi demandé un accompagnant pour m'assister.

Il faut dire que je suis très paniqué à l'idée de ce rendez-vous. La prise en charge se fait à l'association et je suis très content d'être accompagné par Sidi. Départ direction Ribeaucourt pour prendre le métro et dès le début je me concentre sur mon accompagnateur pour éviter une crise d'angoisse.

Je ne pouvais pas dire où je me trouvais, je suis mon repère de lumière dans l'ombre de ma peur. On finit par arriver à destination, mais je serais bien incapable de refaire le chemin. Tout se passe bien et mon étonnement est d'autant grand que le médecin qui nous reçoit ne pose pas beaucoup de question, il a mes données et je lui ai apporté mon dernier rapport psychiatrique. Son analyse est rapide, il me dit, froid et sec, qu'une réunion aura lieu avec ses confrères en fin de journée et qu'une décision me sera envoyée sous peu. Il se passe à peine dix minutes entre l'entrée dans le complexe et la sortie.

Mon ange gardien me rassure mais la pression retombe d'un seul coup, c'est alors qu'un malaise me submerge dans le tunnel qui nous ramène au métro. Super réaction de Sidi qui me soutient et me rassure. Un trajet de retour durant lequel la conversation me rassure, me calme, et je rentre chez moi.

Je remercie l'association d'exister, et d'être là pour tous les bénéficiaires, même moi le bénévole. Une prise en charge efficace et professionnelle.

Merci,

Stéphane

Une visite ministérielle



Le 9 mai dernier, l'ASBL a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir en ses locaux Mme la Ministre Nawal Benhamou chargée, entre autre, du projet de « Cohésion sociale ».

Elle a eu l'opportunité d'écouter les responsables et permanents de l'ASBL lui expliquer le fonctionnement des différents services, avec un accent particulier mis sur l'accompagnement ambulatoire qui fait notre spécificité. Nous remercions Madame Benhamou pour sa présence, son écoute bienveillante concernant notre fonctionnement et espérons une collaboration constructive à l'avenir !

Accueil et café post-Covid

Allez ! Un petit coup de soleil en plus ! Vous lisez bien. Depuis trois semaines maintenant, nos bénéficiaires peuvent se désaltérer à nouveau avec du café ou du thé et se réconforter avec de petits biscuits.

Et c'est bien plus agréable, après une longue et pénible période de Covid, de voir nos bénéficiaires accepter, avec le sourire, cette petite délicatesse d'Accompagner, avant d'être reçus par l'accueillant sociojuridique de permanence.

Peggy V.B.



« Accompagnement et reconnaissance » Gérard Warnotte

Gérard Warnotte, volontaire à l'association, ancien accompagnateur de terrain et accueillant sociojuridique, tiens la plume de l'asbl depuis maintenant de nombreuses années. Ici, nous vous proposons de découvrir ses réflexions autour de l'accompagnement et la reconnaissance, tous deux vecteurs d'émancipation.

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille.. » (art 25 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme). Notre société qui se targue d'être un haut lieu du respect de ce droit et de la protection sociale de ses citoyens s'efforce avec plus ou moins d'efficacité de répondre à cette exigence. Cependant, il faut constater qu'elle impose à ceux qui vivent dans la précarité des conditions draconiennes pour obtenir l'aide sociale. Il s'agit d'un véritable parcours du combattant pour les personnes qui se sentent impuissantes et désarmées face à un dédale administratif qu'elles ne comprennent pas, ce qui renforce le sentiment d'humiliation et de honte

Un texte de Georges ORWELL, rédigé dans les années 40, jette une lumière crue sur un des aspects les plus insupportables de la pauvreté et de l'exclusion sociale, l'humiliation et le sentiment de honte de ceux qui sont privés des moyens matériels pour subvenir à leurs besoins.

Orwell est connu pour le livre prémonitoire « 1984 » où il décrit avec une précision implacable les ressorts d'une société totalitaire, celle qui ressemble à s'y méprendre à la nôtre aujourd'hui. Ce regard lucide qu'il porte sur la société était le fruit d'un engagement de toute sa vie auprès de ceux que la société rejette. Il écrivait dans une chronique le 6 octobre 1944 : « *Notre société n'est pas seulement organisée de façon à ce que ceux qui ont de l'argent puissent acheter des produits de luxe (...). Elle est aussi organisée de façon à ce que ceux qui n'ont pas d'argent soient obligés de le payer tous les jours par des humiliations mesquines et par des inconforts absolument inutiles* » (Orwell, Chronique 1943-1947 : 256-257).

Ce texte est d'une brûlante actualité tant il illustre bien un des phénomènes les plus choquants de l'exclusion sociale. C'est faire payer très chèrement le « pauvre » qui souhaite bénéficier d'aides sociales par des démarches administratives longues et complexes, toujours sous le coup du soupçon d'être un « profiteur » qui abuse de sa situation.

C'est là une observation que j'ai pu faire souvent lors de missions pour l'association ACCOMPAGNER, aux côtés de personnes qui doivent obtenir auprès de divers organismes : CPAS, Mutuelles, Institutions de réinsertion ..., les documents qui leur ouvrent le droit à l'aide matérielle et financière.

Ces accompagnements s'ils aident des personnes souvent désemparées face aux arcanes des procédures, sont aussi de terribles révélateurs de la face cachée de l'aide sociale, source d'humiliation et de honte pour ceux qui doivent y recourir et cela en dépit de la « bonne volonté » des travailleurs sociaux obligés par la loi d'appliquer les règles.

C'est le paradoxe de notre société de se présenter comme le champion de la protection sociale tout en accentuant la marginalité de ceux qu'elle est censée protéger en démultipliant les prescrits légaux et les démarches administratives, compréhensibles parfois des seuls professionnels.

Une telle situation pousse à une interrogation à trois niveaux

- ° L'exclusion sociale se manifeste par le « mépris » de ceux qui vivent dans la précarité : un déni de « reconnaissance sociale »
- ° L'expérience vécue montre que solliciter l'aide sociale relève du parcours du combattant pour ceux qui y ont droit.
- ° L'aide sociale se heurte à des obstacles : le poids des stéréotypes et les effets pervers d'un système de règles parfois incompréhensibles par les ayant droits et même parfois pour ceux qui leur viennent en aide ;
*Exclusion sociale et « mépris » : un déni de « reconnaissance sociale »

Axel Honneth, sociologue et philosophe allemand, auteur d'un ouvrage récent

La société du mépris, soutient la thèse que la société capitaliste actuelle pousse au mépris pour tous ceux qui sont « perdants » au regard des critères de réussite du système (Honneth, 2006)

Selon lui, le mépris est la résultante d'un déni de « reconnaissance sociale ». Il place, en effet, la « reconnaissance sociale » comme le fondement de la formation d'une identité autonome et accomplie. Celle-ci dépend des relations de reconnaissance mutuelle que les êtres humains parviennent à établir entre eux.

Il invite avec d'autres observateurs à réévaluer l'importance des sentiments personnels dans le développement des sociétés capitalistes qu'il s'agisse du mépris, de la déception ou du désir d'être reconnu.

Axel Honneth met en lumière le fait qu'une société peut faillir lorsque son climat culturel remet fondamentalement en cause les conditions de « l'autoréalisation ».

La « reconnaissance » peut s'opérer dans trois sphères normatives distinctes (Honneth, 2006 : 20)

- la sphère de l'amour et de l'amitié : l'idée est que seuls les liens affectifs qui unissent une personne à un groupe restreint lui confèrent cette confiance en soi sans laquelle elle ne pourra participer avec assurance à la vie

- la sphère juridico-politique : un individu est reconnu porteur sujet porteur de droits s'il peut envisager ses actes comme une manifestation de sa propre autonomie, lui permettant de parvenir au respect de soi

- la sphère de la considération sociale : la personne éprouve l'estime de soi car elle se voit reconnue dans les valeurs qu'elle promeut qui contribuent aux fins éthiques que s'assigne la société

C'est de cette « reconnaissance sociale » dont sont privés ceux qui vivent des situations de précarité : mal aimés des autres, exclus des droits, niés dans leur valeur sociale.

Ces atteintes à la « reconnaissance sociale » entraînent l'expérience du mépris qui menace directement la confiance et l'estime de soi des personnes qui en sont victimes.

Sans cette confiance et cette estime de soi, il est de plus en plus difficile de faire face à des situations de précarité qu'elles soient professionnelles, familiales, de santé.
(à suivre)

Bienvenue

Bonjour à tous,

Je m'appelle Sophie, je suis la nouvelle Chargée de l'Orientation Sociojuridique. Certains d'entre vous me reconnaîtront, car j'ai travaillé à Accompagner de 2006 à 2010. Cela ne nous rajeunit pas ! Quoique j'ai déjà eu le plaisir de croiser quelques anciens qui gardent le même sourire et la passion d'autrefois !

Tout au long de ma carrière, j'ai continué à orienter des personnes à Accompagner pour des missions d'accompagnement. Que ce soit pour les bénéficiaires de la Mutualité Libérale, au sein de la Ligue Braille ainsi que du Centre Horus de l'hôpital Brugmann où j'ai travaillé.

Aujourd'hui, je reviens, avec joie, dans des bureaux flambant neufs, avec une équipe de bénévoles élargie et une équipe permanente pleine de belles énergies. Je tiens à remercier toute l'équipe pour votre confiance et votre accueil si chaleureux.

J'espère pouvoir apporter un vent doux et rassurant et partager avec de nouveaux défis.



Formation de nos volontaires : l'empathie

En tant que bénévole accompagnante sur le terrain j'ai à la fois l'obligation et le privilège de suivre trois formations par an, destinées à améliorer notre manière d'aborder des bénéficiaires issus de milieux et de pays multiples, mais souvent en grande détresse. La formation à l'empathie est sans aucun doute primordiale pour un bénévolat qui nous met face à face avec une personne en difficulté, qui a besoin avant tout d'écoute et de compréhension. Cette thématique se veut d'ailleurs complémentaire à celle sur la communication interpersonnelle que nous avons suivie plus tôt cette année.



groupe (C et D) doivent observer la manière dont B facilite l'expression de A. Cela peut également se faire via le non verbal. Ensuite, nous avons fait un petit débriefing sur comment A s'est senti écouté par B.

L'empathie passe par l'écoute, le partage, le non-jugement. C'est comme un émetteur qui transmet et un récepteur qui fonctionne à la manière d'une antenne parabolique. Lors des débats nous soulignons l'importance d'avoir une attitude non verbale positive et de montrer du respect envers la différence de l'autre. L'attitude vis-à-vis de l'autre peut être modifiée également selon la culture du

La matinée a été riche en échanges et très intéressante. Nous connaissons d'ailleurs bien Marc, le formateur, qui est devenu par son soutien à nos diverses activités un expert dans notre domaine d'action sociale !

Notre animateur commence par nous montrer une photo de Carl Rogers, pasteur protestant et thérapeute, et il nous demande ce qu'elle nous transmet. Tous les participants s'accordent pour dire qu'il semble incarner la sérénité, la sagesse.

Nous avons ensuite travaillé en groupes selon les modalités suivantes : celui qui parle (A) doit être écouté par un autre (B). Ensuite, les deux autres membres du

bénéficiaire ou de l'accompagnant. Parfois les échanges peuvent être très enrichissants, même avec quelqu'un dont nous ne comprenons pas la langue, à travers des gestes ou des sourires.

Parfois, au contraire, nous pouvons avoir l'impression que nous ne passons pas bien auprès de l'autre, alors qu'il nous apprécie à sa façon !

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'empathie, avec le respect et l'authenticité, constitue un élément indispensable pour le bon fonctionnement d'une association qui a comme devise « Ensemble, pas à pas ».

Ilaira

Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompagner, Sergijsselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

Les amis d'Accompagner N.N.
0879.434.959

Accueil et correspondance
Rue Emile Sergijssels, 23
1081 Bruxelles
T: 02.580.20.30
bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire :
02.580.20.33

Site internet
www.accompagner.be

Siège social
Rue des Braves 21
1081 Bruxelles
Coordonnées bancaires
IBAN BE25 1142 6095 4582
BIC CTBKBEBX

Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter arnaud.de.temmerman@accompagner.be

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner» avec en communication «Don». Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2022.